

SOCIETE NEW BODY LINE S.A



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 16/07/2020 à 10h

EXERCICE 2019

IACE - Tunis

SOMMAIRE

CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	5
CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2019	6
I – Aperçu sur la conjoncture économique en 2019	7
II – Activité et résultat de la société en 2019	13
2.1 Activité Commerciale :	14
2.1.1 Evolution du nombre de clients par famille de produits :.....	14
2.1.2 Evolution du nombre de clients par pays :	14
2.2 Production :	15
2.2.1 Produits finis :	15
2.2.2 Sous-traitance :	16
2.3 Produits d'exploitation :	16
2.3.1 Détail du chiffre d'affaires par marché :	16
2.3.2 Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :.....	17
2.3.3 Détail de Chiffre d'affaires par pays :	17
2.4 Charges d'exploitation :.....	18
2.4.1 Achats d'approvisionnement consommés	18
2.4.2 Charges du personnel.....	19
2.4.3 Autres charges d'exploitation.....	20
2.5 Investissements & financements :	20
2.6 Evolution de la société et de ses performances durant les Sept dernières années.....	21
III PARTICIPATIONS.....	22
IV ACTIONNARIAT.....	23
4.1 Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote.....	24
4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale.....	24
4.3 Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL	25
V- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	26
5.1 Conseil d'administration.....	27
5.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs.....	27
5.3 Principales délégations encours de validité	27
5.4 Rôle de chaque organe d'administration et de direction.....	28
5.5 Fonctions, participations, et activités dans d'autres sociétés.....	28
5.6 Comités spéciaux et rôle de chaque comité.....	28
VI COURS BOURSIER.....	30
6.1 Evolution du cours et des transactions	31

6.2 Statistiques des transactions sur l'action NBL	31
VII AFFECTATION DES RESULTATS	32
7.1 Dispositions statutaires	33
VIII CONTROLE DES COMPTES ET ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE	34
8.1 Contrôle des comptes.....	35
8.2- Eléments sur le contrôle interne.....	35
IX GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	36
9.1 Système de rémunération.....	37
9.2 Formation du personnel.....	37
X Etats financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.....	38
10.1 BILAN ACTIFS (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2019.....	39
10.2 -BILAN PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2019	40
10.3 - ETAT DE RESULTAT (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2019 ...	41
10.4 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2019	42
10.5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	43
10.5.1-Notes sur le bilan.....	43
AC05 & AC06 : Stocks :	43
AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :.....	44
AC09 & AC10 : Autres actifs courants :.....	44
AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :.....	44
AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :.....	45
P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :	45
P02 : Autres passifs courants	46
10.5.2-Notes sur l'état de résultat.....	46
R01 : Revenus :	46
R02 : Les autres produits d'exploitation :	46
R03 : Variation des stocks PF & PSF:.....	47
R04 : Achats d'approvisionnement consommés :.....	47
R05 : Charges du personnel :.....	47
R06 : Dotation aux amortissements et aux provisions :.....	47
R07 : Les autres charges d'exploitation :	48
R08 : Charges financières nettes :.....	48
R09 : Les produits de placement :	48
10.5.3-Tableau d'amortissement des immobilisations incorporelles	49

10.5.4-Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles	49
10.5.5 Tableau de variation des capitaux propres:	50
10.5.6-Soldes intermédiaires de gestion	51
XI- RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	52
CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION	59
I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE	60
1.1 Election des membres du Conseil d'Administration	60
1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se poursuit après l'Assemblée	60
1.1.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (nouveaux candidats)	60
1.1.3 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (candidats à renouveler)	60
1.1.4 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE	60
1.2 Nomination du commissaire aux comptes	60
1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée	61
1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée	61
II- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL	61
2.1 Nombre de titres comportant droit de vote	61
2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires	61
2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital)	61
CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO	62

CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.
3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des sociétés commerciales.
4. Affectation du résultat 2019.
5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.
6. Fixation du montant des jetons de présence.
7. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

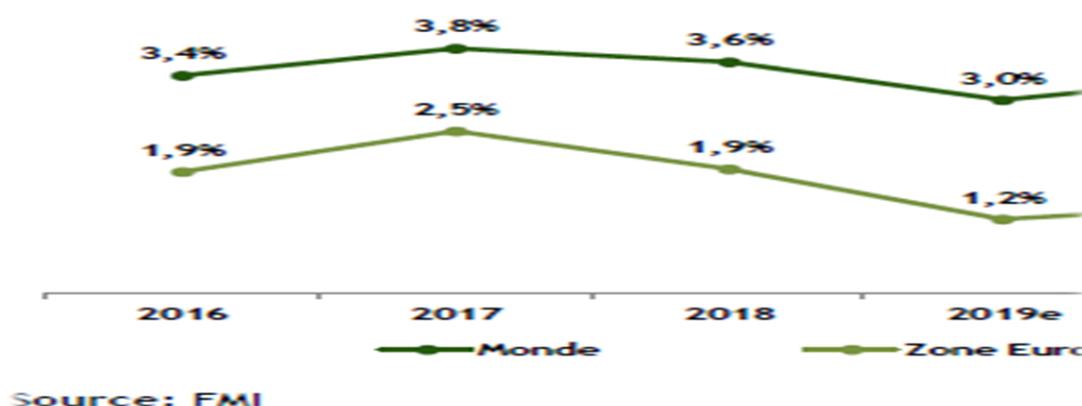
CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2019

**I – Aperçu sur la conjoncture
économique en 2019**

Le ralentissement de l'activité économique mondiale, observé depuis l'année 2018, s'est poursuivi en 2019 affecté par une incertitude politico-économique mondiale persistante, des tensions commerciales sino-américaines et par les effets négatifs de politiques monétaires trop accommodantes, donnant ainsi lieu à une révision à la baisse de la croissance mondiale à 3%, soit son rythme le plus lent depuis la crise financière mondiale d'après le FMI.

La conjoncture économique tunisienne, à l'instar de l'activité économique mondiale en 2019, s'est caractérisée, tout comme l'année d'avant, par un contexte socio-politique difficile et des contraintes oppressantes qui pèsent lourd sur les gouvernements qui ne cessent de se succéder et qui sapent le moral des investisseurs.

Croissance économique dans le monde et dans la zone Euro



Le PIB a augmenté de seulement 1% contre 2,5% l'année dernière, 2,7% prévu par le budget de l'Etat et 2,4 % prévue par le FMI pour 2019.

L'inflation quant à elle, elle a connu une évolution en dents de scie pour passer en Décembre 2019 à 6,1% contre 7,5% en décembre 2018.

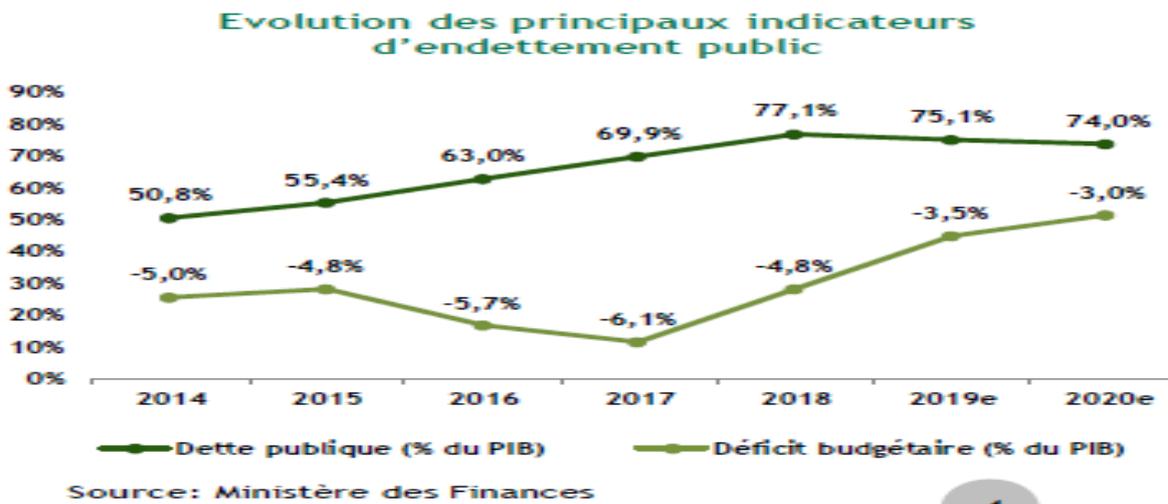
Le taux d'inflation s'est établi à 6,7% sur toute l'année 2019 contre une moyenne de 7,3% en 2018.

La structure de financement du budget de l'Etat de l'année 2019 s'est composée d'une part de 76% sous forme de ressources propres (recettes fiscales et non fiscales), et de 24% sous forme de dette. Il est à noter que ses ressources ont dépassé les prévisions du budget de 18,1%.

Du fait de l'enchaînement des déficits primaires depuis la révolution de 2011 l'accumulation de la dette publique qui s'est élevée à 86 285 MD (représentant 75,1% du PIB), n'a fait qu'exacerber les déséquilibres budgétaires en l'absence d'une croissance ferme et solide.

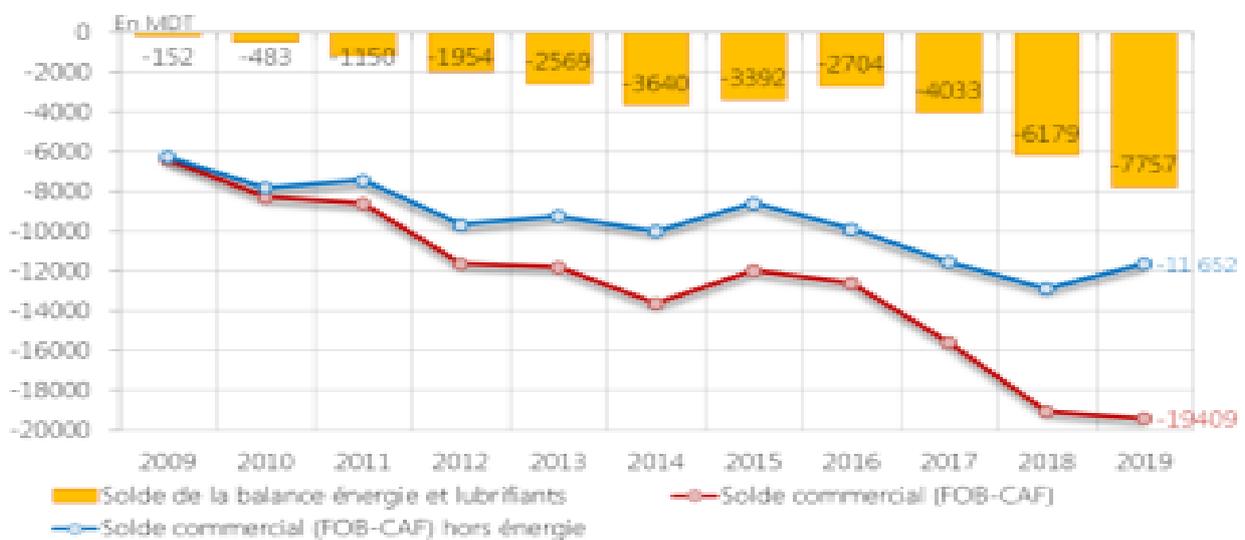
Ceci est dû au fait que la Tunisie s’endette pour financer ses dépenses d’exploitation certes, mais aussi pour refinancer sa dette arrivée à maturité, ce qui a aggravé le problème de sur endettement structurel d’une année à l’autre.

Les dépenses totales, ont été plombées, tout comme celles de 2018, par les dépenses de fonctionnement, principalement en charges salariales qui ont augmenté d’environ 4% par rapport aux prévisions du budget.



Les échanges extérieurs ont dégagé, en 2019, un déficit commercial (FOB-CAF) de 19,4 milliards de dinars après 19 milliards en 2018. Le déficit de la balance énergétique, s’est accentué en 2019 à environ 7,8 milliards de dinars, ce qui représente 40% du déficit commercial.

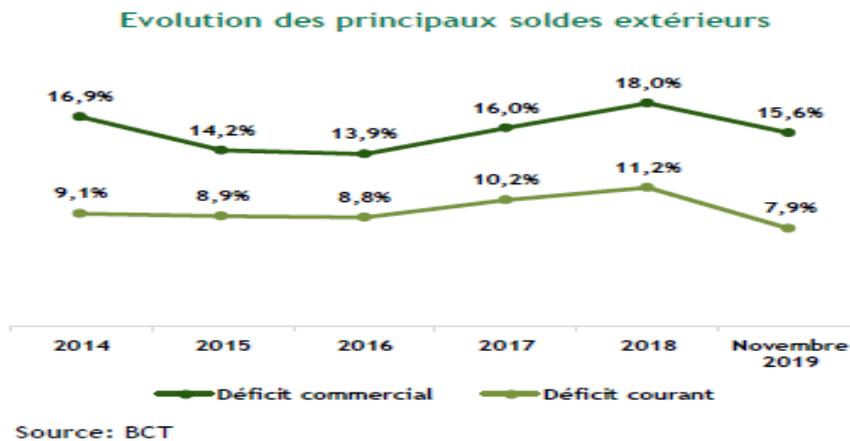
Hors énergie, le déficit de la balance commerciale s’est rétréci légèrement, en s’établissant à 11,7 milliards de dinars contre 12,9 milliards de dinars en 2018.



Dernière observation : Année 2019.
Source : INS.

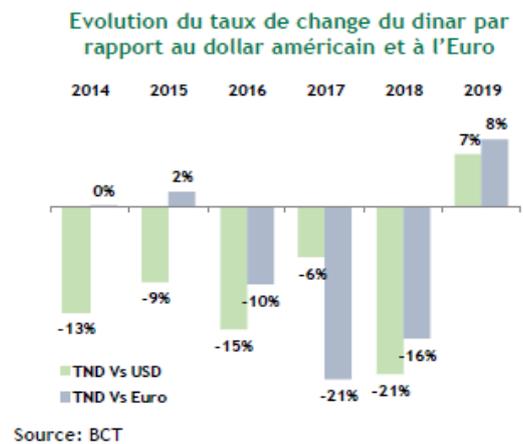
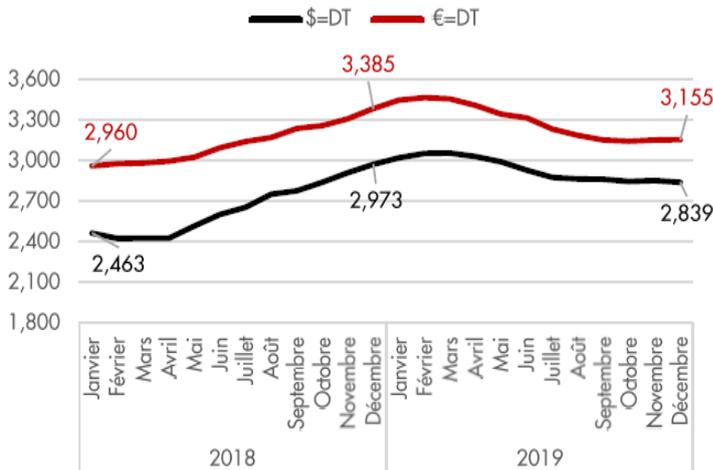
Les recettes d'exportation se sont élevées, en 2019, à 43,9 milliards de dinars contre 41 milliards de dinars en 2018. Cette légère amélioration s'explique essentiellement par la hausse des prix à l'export (12,6% après 15% en 2018). En termes réels, les exportations ont accusé, en 2019, une baisse marquante de -5% après une hausse de 3,5% l'année passée.

Le déficit courant s'est rétréci de 13% à -9 milliards de dinars (soit 7,9% du PIB) contre -10 milliards de dinars (soit 9,9% du PIB) une année plutôt. A fin décembre 2019, les réserves de change se sont établies à 19,5 milliards de dinars (ou 111 jours d'importations), en hausse de plus de 39% par rapport à fin 2018.

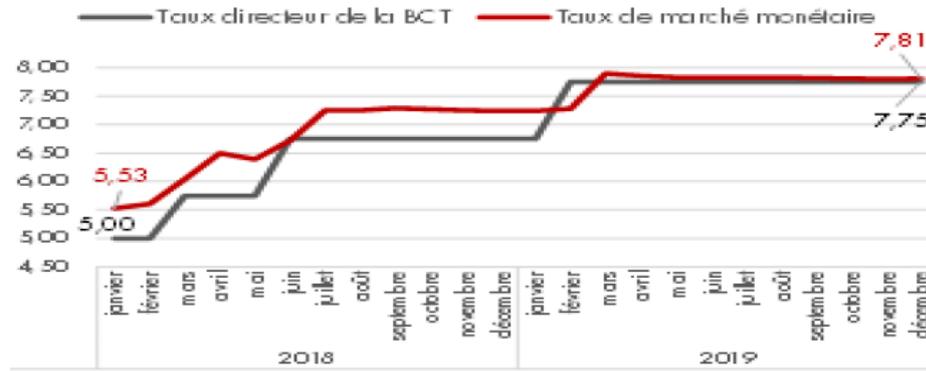


Depuis Mars 2019, un point d'inflexion a marqué le début de changement de tendance de la valeur de notre monnaie nationale face aux principales devises internationales. La recrudescence des recettes touristiques et les flux entrants de devises relatifs au financement des lignes de crédits extérieurs de nos institutions financières privées ont généré des excédents de liquidité en devises sur le marché des changes.

C'est ce qui a fait qu'en 2019, le dinar s'est apprécié de 4,7% face au dollar américain en passant de 2,973 DT à 2,839 DT et que face à l'euro, l'appréciation a été de 7,3% portant la valeur de 1 euro à 3,155 à fin 2019.



Sur le dernier mois de l'année 2019, la BCT a maintenu inchangé son taux directeur à 7,75% et a maintenu presque stable le TMM à 7,81% CONTRE 7,24% l'année d'avant.



Evolution du Produit Intérieur Brut PIB

L'économie tunisienne a enregistré en 2019, un ralentissement de l'activité portant la marque de la contreperformance du secteur industriel, notamment les industries exportatrices, et le secteur du transport. Selon les derniers chiffres publiés par l'INS, le PIB, aux prix de l'année précédente, a connu une décélération au cours du 4ème trimestre de 2019 pour s'établir à 0,8% en G.A. contre 1% un trimestre auparavant. Ainsi, le taux de croissance annuel est revenu de 2,7% en 2018 à 1% en 2019.

Croissance du PIB (en %)



L'agriculture qui a favorisé la croissance en 2018 a été en repli au 1T2019 puis s'est redressée de 2,8% et de 3,1% au second et troisième trimestre respectivement suite à la récolte exceptionnelle des céréales de 2,4 millions de tonnes.

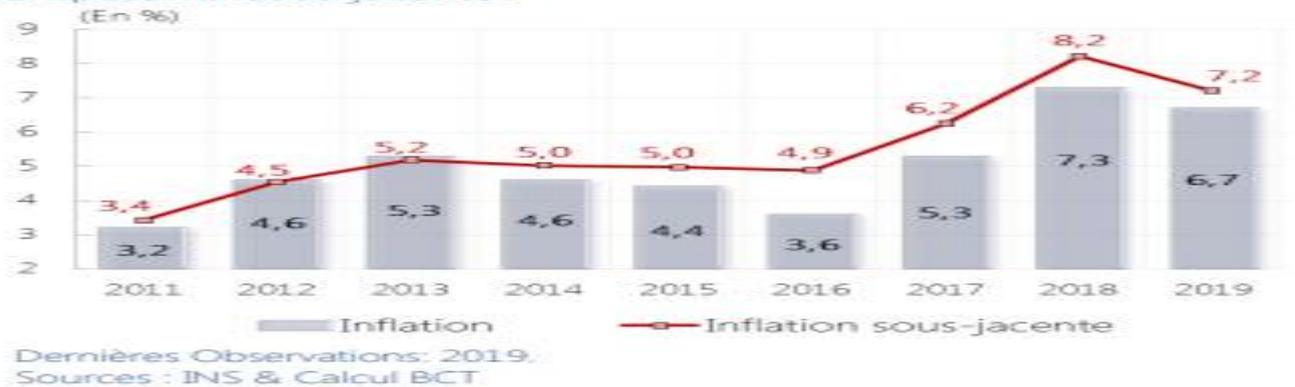
Les industries manufacturières et non manufacturières sont restées dans le territoire négatif. En effet, et en dépit du retour progressif de la production du phosphate et dérivés, les données disponibles au terme du premier semestre de l'année démontrent la poursuite de la baisse de la production des hydrocarbures (-6.8%) et le retard de l'entrée en exploitation du champ gazier "Nawara" jusqu'au mois d'octobre 2019, en plus des retombées de la faible demande extérieure sur les industries manufacturières destinées à l'exportation (textile habillement, industries mécanique et électriques etc.)

Inflation

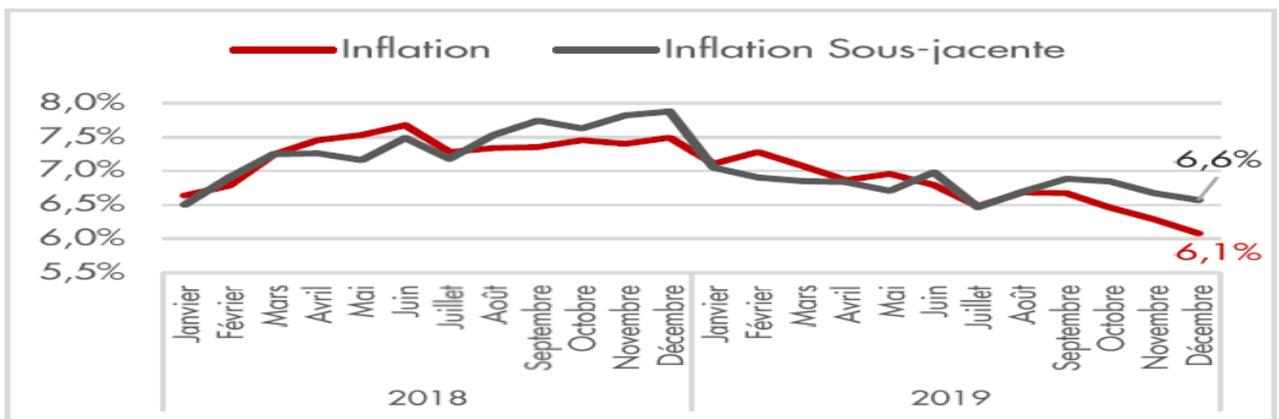
La Tunisie a connu en 2019 une décélération de l’inflation portée, en glissement annuel, à 6,1% à fin décembre et 6,7% sur l’ensemble de l’année 2019 contre une moyenne de 7,3% pour toute l’année 2018 et 6,4% en 2017.

En dépit de la décélération des prix, la BCT considère que l’inflation reste à des niveaux élevés, dénotant de son caractère persistant. L’institut d’émission resterait regardant quant à l’évolution de l’inflation au cours de la période à venir, et ne ménagerait aucun effort pour assurer sa convergence vers des niveaux soutenables, en usant de tous les instruments à sa disposition.

Graph. 15: Évolutions annuelles de l’inflation globale et de sa composante sous-jacente



Evolution du taux d’inflation



**II – Activité et résultat de la société en
2019**

2.1 Activité Commerciale :

Durant l'année 2019, l'activité commerciale de NEW BODY LINE était basée sur des expositions et visites aux salons spécialisés et des visites aux clients à l'étranger :

Destination	date	objet
France	01/2019	Participation salon Inter filière
France	02/2019	Participation à la première vision
Egypte	03/2019	Prospection Marché
France	09/2019	Participation au salon première vision
Egypte	11/2019	Participation au salon Destination Africa

2.1.1 Evolution du nombre de clients par famille de produits :

L'évolution du nombre de clients est donnée par le tableau suivant :

Clients	2018	2019
Lingerie Basique	11	11
Lingerie intelligente	5	5
Articles sport	4	3
Total	20	19

2.1.2 Evolution du nombre de clients par pays :

En 2019, NBL a traité avec 19 clients répartis comme suite :

Pays	2018	2019
France	14	14
Tunisie	2	2
Allemagne	1	1
Belgique	1	0
Suède	1	1
U.K.	1	1
Total	20	19

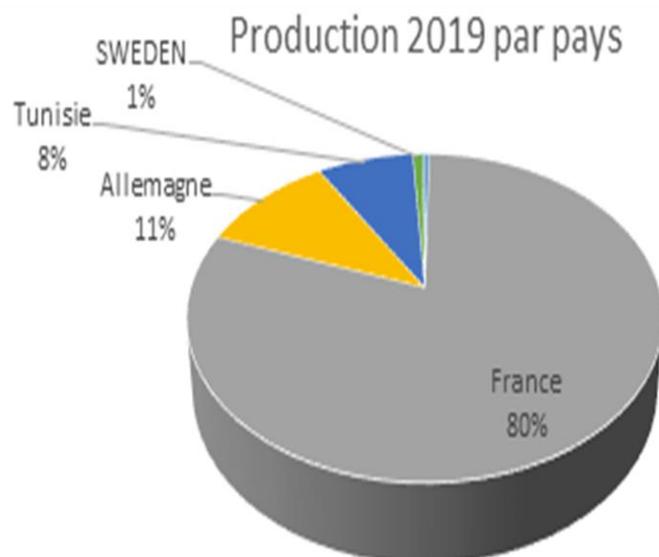
2.2 Production :

2.2.1 Produits finis :

En 2019 NEW BODY LINE a produit 574 358 pcs contre 698 962 pcs en 2018 soit une régression de 18%.

2.2.1.1 *Détail de la production par pays de destination*

Pays	2018		2019		Variation 2018/2019
	Quantité	%	Quantité	%	
France	513 462	73.46%	462 049	80.45%	-10%
Allemagne	102 991	14.73%	61 755	10.75%	-40%
Tunisie	70 509	10.09%	44 904	7.82%	-36%
SWEDEN	1 500	0.21%	4 650	0.81%	210%
UK	500	0.07%	1 000	0.17%	100%
Belgique	10 000	1.43%	0	0.00%	-100%
Italie	0	0.00%	0	0.00%	-
TOTAL	698 962	98%	574 358	100%	-18%



2.2.1.2 Détail de la production par famille de produits

Le détail de la production par famille de produits est donné par le tableau suivant :

Famille de produit	Nombre de pièces vendues				Variation 2018/2019
	2018		2019		
Lingerie femme	186 824	27%	242 322	42%	30%
Lingerie homme	52 285	7%	26 184	5%	-50%
Lingerie intelligente	459 853	66%	305 852	53%	-33%
TOTAL	698 962	100%	574 358	100%	-18%

2.2.2 Sous-traitance :

En 2019, la société a réalisé des travaux de sous-traitance en confection et en teinture, pour un nombre total de pièces s'élevant à 52 179 pcs contre 117 247 pcs en 2018.

2018	2019	Variation
117 247	52 179	-55%

2.3 Produits d'exploitation :

2.3.1 Détail du chiffre d'affaires par marché :

La répartition du chiffre d'affaires entre Export et marché local se présente comme suit :

LIBELLE	2018		2019		Variation 2018/2019
Chiffre d'affaire - Export	6 411 950	96%	5 551 402	96%	-13%
Chiffre d'affaire - Marché Local	299 648	4%	232 242	4%	-22%
Total des Revenus	6 711 598	100%	5 783 644	100%	-14%

La part du chiffre d'affaires local par rapport au chiffre d'affaires total est de 4% avec une régression de 22 % par rapport à 2018.

2.3.2 Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :

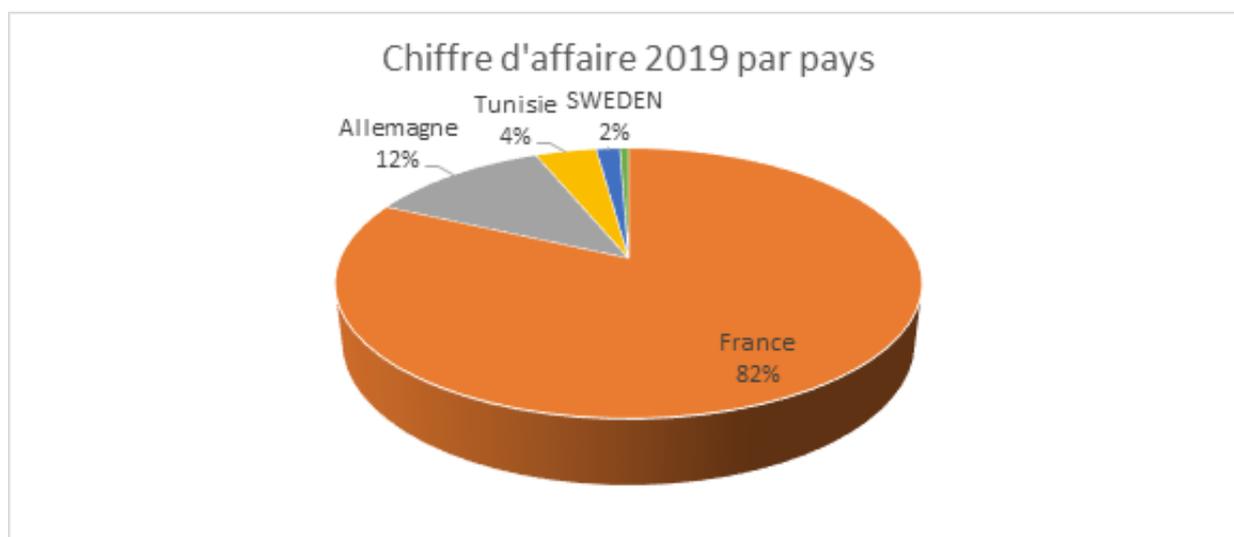
Le détail du chiffre d'affaires par famille de produits est donné par le tableau suivant :

Chiffre d'affaire par famille de produits					
Famille de produit	2018		2019		Variation 2018/2019
	Montant	%	Montant	%	
Lingerie femme	1 961 372	29.22%	2 197 307	37.99%	12%
Lingerie homme	293 290	4.37%	177 152	3.06%	-40%
Lingerie intelligente	4 456 937	66.41%	3 409 184	58.95%	-24%
TOTAL	6 711 598	100%	5 783 644	100%	-14%

2.3.3 Détail de Chiffre d'affaires par pays :

Le détail du chiffre d'affaires par pays est donné par le tableau suivant :

Pays	Chiffre d'affaire par pays				Variation 2018/2019
	2018		2019		
France	5 235 569	78.01%	4 740 378	81.96%	-9%
Allemagne	928 319	13.83%	687 362	11.88%	-26%
Tunisie	299 648	4.46%	232 242	4.02%	-22%
SWEDEN	27 496	0.41%	90 762	1.57%	230%
UK	16 375	0.24%	32 900	0.57%	101%
Belgique	204 701	3.05%	0	0.00%	-100%
Italie	-510	-0.01%		0.00%	-100%
TOTAL	6 711 598	100%	5 783 644	100.00%	-14%



Les produits d'exploitation ont enregistré en 2019 une régression de 14% par rapport à l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Produits d'exploitation	2018	2019	Variation 2018/2019
Revenus	6 711 598	5 783 644	-14%
Autres produits d'exploitation (subventions)	62 389	64 658	4%
Total produits d'exploitation	6 773 987	5 848 302	-14%

2.4 Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation ont diminué de 16% en 2019 par rapport à 2018, selon le détail suivant :

	2018	2019	Variation 2018/2019
Variations stocks produits finis & encours	-94 732	-8 640	91%
Achats d'approvisionnements consommés	2 293 427	1 691 425	-26%
Charges de personnel	1 551 997	1 568 712	1%
Dotations aux amortissements et aux provisions	346 768	152 225	-56%
Autres charges d'exploitation	760 118	696 204	-8%
Total charges d'exploitation	4 857 578	4 099 926	-16%

Par contre le ratio « charges d'exploitation/chiffre d'affaires » a enregistré une diminution de 2,06% en passant de 72,38% à 70,89% comme l'indique le tableau ci-dessous :

	2018	2019	Variation
Charges d'exploitation	4 857 578	4 099 926	-16%
Chiffre d'affaires	6 711 598	5 783 644	-14%
Charges d'exploitation/ Chiffre d'affaires	72,38%	70,89%	-2,06%

2.4.1 Achats d'approvisionnement consommés

Les achats consommés ont connu en 2019 une diminution de 26% face à une régression du chiffre d'affaires de 14%. Le détail de ces charges est donné par le tableau suivant :

Libellé	2018	2019	Variation 2018/2019
Achat stocké Matières Premières atelier tricotage	1 564 455	829 261	-47%
Achat stocké Matières Premières atelier confection	154 901	243 734	57%
Achat stocké Matières Premières atelier finissage	197 000	266 434	35%
Achat stocké Matières Premières atelier teinture	171 653	131 846	-23%
Autres approvisionnements	136 436	142 457	4%
Variations de stocks de marchandises	-134 426	-148 226	10%
Electricité & GAZ & EAU	203 408	225 920	11%
Total des Achats d'approvisionnements consommés	2 293 427	1 691 425	-26%

2.4.2 Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu en 2019 une légère augmentation de 1% par rapport à 2018.

Libellé	2018	2019	Variation 2018/2019
Salaires	422 468	458 840	9%
Appointements	707 747	654 951	-7%
Rémunération PDG	101 239	101 139	0%
Congés payés	66 505	78 268	18%
CNSS	210 059	221 994	6%
Autres ch. personnels & autres ch. sociales	43 979	53 520	22%
Total des Charges du personnel	1 551 997	1 568 712	1%

La régression du chiffre d'affaires de 14% et l'augmentation des charges du personnel de 1% a engendré une augmentation du ratio « charges du personnel / chiffre d'affaires » qui est passé de 23% en 2018 à 27% en 2019.

Libellé	2018	2019	Variation 2018/2019
Charges de personnel	1 551 997	1 568 712	1%
Chiffre d'affaires	6 711 598	5 783 644	-14%
Charges du personnel/ Chiffre d'affaires	23%	27%	17%

Le total effectif de la société New Body Line en 2019 s'élève à 151 personnes contre le même nombre en 2018. La répartition de cet effectif par service et direction est la suivante :

Affectation	Effectif				Variation 2018/2019
	2018		2019		
ATELIER TRICOTAGE	23	15%	22	15%	-4%
ATELIER CONFECTION	69	46%	67	44%	-3%
ATELIER TEINTURE	5	3%	6	4%	20%
ATELIER CONTROLE & CONDITIONNEMENT	23	15%	23	15%	0%
L'ADMINISTRATIF	31	21%	33	22%	6%
TOTAL	151	100%	151	100%	0%

2.4.3 Autres charges d'exploitation

Le total des autres charges d'exploitation s'élève à 696 204DT en 2019 contre 760 118 DT en 2018, soit une diminution de 8%.

Autres Charges d'exploitation	2018	2019	Variation 2018/2019
Location	71 796	75 135	5%
Frais de nettoyage courant	40 191	51 334	28%
Assurances	40 517	38 353	-5%
Services extérieurs	48 983	32 320	-34%
Rémunérations Intermédiaires & Honoraires	46 354	37 690	-19%
Publicité, publication, relation publiques	6 017	5 575	-7%
Transport sur ventes	27 518	36 432	32%
Missions et réception	132 193	55 234	-58%
Assistance Commerciale	264 819	283 731	7%
Frais postaux & télécommunications	16 884	18 460	9%
Banque -commissions et autres services	9 086	9 458	4%
Autres Impôts, taxes et versement assimilés	39 156	33 743	-14%
Dons	3 000	6 000	100%
Jeton de présence	12 500	12 500	0%
Personnel extérieurs	1 104	240	-78%
Total des Autres Charges d'Exploitation	760 118	696 204	-8%

2.5 Investissements & financements :

Durant l'année 2019, la société NEW BODY LINE a réalisé des investissements de l'ordre de **115 817 DT**. Ces investissements ont été financés par les fonds propres de la société.

Investissements	
Désignation	Montant / DTN
Matériel de bureau & informatique	4 746
Construction	51 459
Matériel industriel	59 612
Total	115 817

2.6 Evolution de la société et de ses performances durant les Sept dernières années

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	% 18/19
Revenus	6 829 881	6 408 021	5 840 220	6 133 586	6 773 987	5 848 302	-14%
Variation de stock PF	-46 330	-18 571	-140 131	-51 388	94 732	8 640	-91%
Coût des achats	-2 559 372	-2 381 050	-2 048 230	-2 200 397	-2 293 427	-1 691 425	-26%
Marge Brut	4 224 179	4 008 400	3 651 859	3 881 801	4 575 292	4 165 517	-9%
Taux de marge Brut	62%	63%	63%	63%	68%	71%	5%
CHARGES D'EXPLOITATION							
Charges de Personnel	-1 366 501	-1 588 141	-1 741 771	-1 674 308	-1 551 997	-1 568 712	1%
Dotation aux amortissements et aux provisions	-376 070	-485 965	-414 310	-423 296	-346 768	-152 225	-56%
Autres Charges d'exploitation	-426 976	-418 763	-433 886	-537 066	-760 119	-696 204	-8%
Transfert de Charge							
EBIT	2 054 632	1 515 531	1 061 893	1 247 131	1 916 408	1 748 375	-9%
Marge Opérationnelle (%)	30%	24%	18%	20%	28%	30%	6%
Réintégration dotations amortissements & Provisions	376 070	485 965	414 310	423 296	346 768	152 225	-144%
EBITDA	2 430 702	2 001 496	1 476 203	1 670 427	2 263 176	1 900 600	-16%
Marge EBITDA (%)	36%	31%	25%	27%	33%	32%	-3%
Charges Financières Nettes	136 268	8 172	231 518	505 606	654 004	-520 690	-180%
Produits des Placements	114 937	292 128	397 050	449 104	557 539	455 880	-18%
Autres Gains Ordinaires	20 450	3 128	0	1 338	12 956	1 066	-92%
Autres Pertes Ordinaires	0	-202	-20 283	-7 036	-224	-320	63%
EBT	2 326 287	1 818 757	1 670 178	2 196 143	3 140 683	1 684 310	-46%
Impôts Sur les Bénéfices	-280 284	-202 047	-145 987	-195 744	-398 754	-346 578	-13%
IS CONJONCTUREL	0	0	-105 976	0	0	0	
Résultat Net	2 046 003	1 616 709	1 418 214	2 000 400	2 741 929	1 337 733	-51%
Taux de marge Nette	30%	25%	24%	33%	40%	23%	-43%



III PARTICIPATIONS

Au 31.12.2019, la société New Body Line ne détient aucune participation

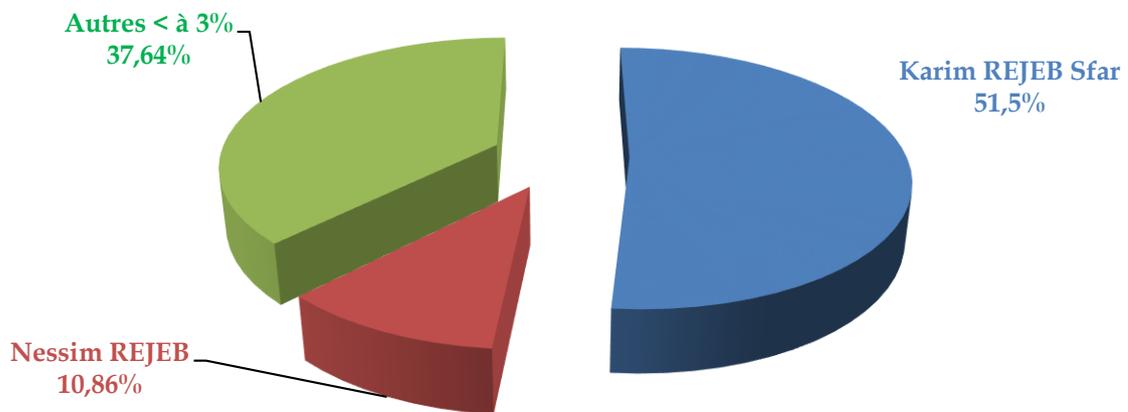
IV ACTIONNARIAT

4.1 Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital au 23.06.2020 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
REJEB KARIM	2 188 875	51.50%
REJEB NESSIM	461 593	10.86%
Autres inférieur à 3%	1 599 935	37.64%
TOTAL	4 250 400	100%

STRUCUTRE DU CAPITAL DE NBL AU 23/06/2020



4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts de NBL relatif aux Assemblées Générales :

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires, **quel que soit le nombre de leurs actions**.

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, mêmes les absents ou incapables.

4.3 Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 mai 2017 a autorisé le Conseil d'Administration, conformément à l'article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et au règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à procéder à l'achat de ses propres actions dans la limite autorisée par la loi.

L'Assemblée a donné tout le pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les règles et modalités d'intervention afin de concrétiser ce programme, conformément à la législation en vigueur. Ce programme de rachat sera réalisé en vue de réguler le cours de l'action en bourse.

Etant précisé que le programme de rachat a pour objet :

- a- La régulation du cours de l'action par des opérations d'achat et de vente des actions de la Société New Body Line «NBL» en fonction de la situation du marché;
- b- De réduire les fluctuations excessives de son cours.

Le Conseil d'Administration tenue le 12 septembre 2017, a fixé les conditions d'intervention pour la régulation du cours de l'action de NBL comme suit:

- **Fourchette de Prix**

[Seuil bas : 5,000 DT ; Seuil haut : 5,500 DT]

- **% du capital**

La part maximale que la Société New Body Line « NBL » pourra acquérir est de 0,941 % de son capital, soit un nombre de 40 000 actions.

- **Montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme**

La Société New Body Line « NBL » consacrera à la mise en œuvre du contrat de régulation, une somme de 200 000 DT, à prélever sur la trésorerie de la société, pour la régulation du cours de l'action.

- **Durée et le calendrier du programme de rachat**

Ce rachat d'actions sera utilisé pendant la période allant du 1^{er} décembre 2017, jusqu'à la date de tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

La Tuniso-Seoudienne d'Investissement « TSI » a été chargée de la réalisation des opérations d'achat et de vente des actions pour le compte de celle-ci, à travers un contrat de régulation.

Au 31.12.2019, le nombre d'actions NBL vendues au total dans le cadre de ce programme s'élève à 1 500 actions, correspondant à un montant de 8 805,000 DT.

**V- ORGANES D'ADMINISTRATION
ET DE DIRECTION**

5.1 Conseil d'administration

L'administration de la Société NBL est confiée à un Conseil d'Administration. Le mandat des Administrateurs est d'une durée statutaire de trois ans renouvelable. Le Conseil d'Administration de la Société New Body Line est composé des cinq (5) membres suivants (**AGO du 08 juin 2018**):

- | | |
|------------------------|---|
| 1- M. Karim REJEB SFAR | : Président du Conseil |
| 2- M. Nessim REJEB | : Administrateur |
| 3- M. Hédi REJEB SFAR | : Administrateur |
| 4- M. Walid BEN RHOUMA | : Administrateur représentant des petits porteurs |
| 5- Mme. Hanène REJEB | : Administrateur |

5.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de NBL relatif à la composition du Conseil d'Administration :

Une personne morale peut être nommée membre du Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

5.3 Principales délégations encours de validité

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, le Président du Conseil d'Administration assure sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société. Il peut proposer au Conseil de nommer pour l'assister, un Directeur Général Adjoint choisi parmi les membres du Conseil ou en dehors de celui-ci, et dont les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions seront déterminés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration transmet à son Président et au Directeur Général Adjoint qu'il aurait adjoint à ce dernier, les pouvoirs nécessaires pour assurer l'exploitation normale et courante de la société.

Actuellement, la société est dirigée par :

1. M. Karim REJEB SFAR en qualité de Président Directeur Général, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 08 juin 2018
2. *Et M. Nessim REJEB en qualité de Directeur Général Adjoint, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 24 décembre 2012.*

5.4 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus, sans limitations et sans réserves pour agir au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet.

Les principales missions du Conseil d'Administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs que les statuts attribuent expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'ils réservent de façon spéciale au conseil d'administration, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, et ce, dans la limite de l'objet social. Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués, le Président-Directeur Général représente la société vis-à-vis des tiers.

Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'elles ne lui ont pas été retirées par le Conseil qui peut le révoquer à tout moment.

5.5 Fonctions, participations, et activités dans d'autres sociétés

Néant

5.6 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Par décision du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2013, la société NEW BODY LINE s'est dotée d'un comité permanent d'audit interne conformément à l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales.

Ce comité a pour principal rôle de :

- Examiner les états financiers intermédiaires et annuels afin d'éclairer le Conseil d'Administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires, et s'assurer que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.
- Veiller à ce que la direction générale de la société mette en place un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacé, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

- Procéder, avec la direction générale de la société, à un examen régulier des principaux risques financiers et le cas échéant, donner un avis sur les opérations financières significatives de la société.
- Veiller à l'amélioration continue de la qualité des procédures permettant le respect des réglementations en vigueur.
- Examiner le programme et les résultats des travaux de l'audit interne, et apprécier l'efficacité et la qualité de ses procédures.
- Plus généralement, le comité d'audit peut se saisir ou être saisi de tout sujet de nature financière, comptable, informatique, juridique ou fiscale susceptible d'affecter significativement la situation financière et les résultats de la société. Sur l'ensemble des points abordés par le comité d'audit, le comité pourra réaliser, s'il le juge utile, une étude détaillée selon les modalités qu'il définira.

Le président du comité présente en séance du Conseil d'Administration la synthèse des travaux du comité d'audit et les recommandations qu'il formule.

Les membres nommés de ce comité assureront, toutes contributions, travaux, études demandées par le Conseil d'Administration, et donneront au Conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

En 2019, le Comité d'audit s'est réuni et a examiné, notamment :

- l'évolution de l'activité de la société, l'avancement dans la mise en place des procédures de contrôle interne,
- l'application des décisions du Conseil d'Administration,
- la validation des plans d'audit,

VI COURS BOURSIER

6.1 Evolution du cours et des transactions



6.2 Statistiques des transactions sur l'action NBL

Intitulés	2016	2017	2018	2019
Capital social (mille DT)	3 780 000	4 250 400	4 250 400	4 250 400
Nominal (DT)	1	1	1	1
Nombre d'actions	3 780 000	4 250 400	4 250 400	4 250 400
Capitaux traités (mille DT)	3 579	3 590	2 902	2 151
Titres traités	536 412	665 835	572 489	405 129
Cours plus haut (DT)	7,800	7,100	5,700	6,120
Cours plus bas (DT)	6,000	4,040	4,330	4,600
Clôture au 31/12 (DT)	6,900	4,990	5,420	4,990
Cap. Boursière au 31/12 (MD)	26,082	21,209	23,037	21,209
Dividendes par action (DT)	0,370	0,400	0,600	0,250 (1)
Date de distribution	14/07/2017	16/07/2018	14/08/2019	

(1) proposé à l'AGO de juillet 2020

**VII AFFECTION DES
RESULTATS**

7.1 Dispositions statutaires

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de NBL relatif à l'affectation et répartition des bénéfices :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- ✚ une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- ✚ la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- ✚ une fraction de 5% des bénéfices nets jusqu'à concurrence du dixième du capital social constituant une réserve statutaire.

L'Assemblée Générale ordinaire est souveraine pour répartir ce bénéfice distribuable à titre de dividende ou décider de le reporter à nouveau.

La mise en paiement des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Le projet de répartition des bénéfices de l'exercice 2019, tel que arrêté par le Conseil d'Administration du 17.06.2020, est le suivant

Libellé	Montant DT
Résultat de l'exercice	1 337 733,129
Résultats reportés	47 700,000
Total bénéfice à répartir	1 385 433,129
<u>Affectation pour :</u>	
• <u>Réserve Légale</u>	0,000
• <u>Réserves facultatives</u>	- 322 833,129
• <u>Reliquat sur le bénéfice 2019 à répartir</u>	1 062 600,000
• <u>Dividendes à distribuer soit 0,250 dinars par action correspondant à 25% du nominal</u>	-1 062 600,000
Nouveau report à nouveau	0,000

**VIII CONTROLE DES COMPTES
ET ELEMENTS SUR LE
CONTROLE INTERNE**

8.1 Contrôle des comptes

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes :

<i>Commissaire aux comptes</i>	<i>Adresse</i>	<i>Mandat</i>
Le cabinet « UNIVERS AUDIT » Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Rue du Lac Léman résidence du Lac 20011053 Les Berges du Lac, Tunis Tél : 71 964 692 / Fax : 71 964 741	2018 -2019-2020

8.2- Eléments sur le contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des mesures mises en œuvre par la Direction Générale, le management et le personnel pour s'assurer d'une assurance raisonnable quant à l'accomplissement des objectifs suivants :

- Utilisation économique et efficace des ressources disponibles ;
- Maîtrise des risques ;
- Intégrité, fiabilité et exhaustivité des informations de gestion ;
- Respect des lois et des règlements, des politiques générales, des programmes, des plans et des procédures internes ;
- Prévention de la fraude.

Afin d'y parvenir la société NBL s'est dotée des services et organisation suivante :

- **Service Audit interne :**

Le service audit interne a pour principal rôle d'apprécier la qualité de l'ensemble du système de contrôle interne. A cet effet, l'audit interne apporte au management des examens, des analyses, des recommandations, des avis et des informations.

La société « NBL » s'est récemment dotée d'un service d'auditeur interne dans le but de permettre au management de la société de disposer d'une fonction indépendante d'examen et d'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du système de contrôle interne. L'auditeur interne assiste ainsi la hiérarchie dans l'exercice effectif de ses responsabilités.

- **Manuel des Procédures :**

La société « NBL » a procédé à la nomination d'un cabinet externe pour l'établissement d'un manuel des procédures. Ce travail est en cours de finalisation.

- **Comité permanent d'audit :**

Le système de contrôle interne de la société est périodiquement revu par le comité permanent d'Audit.

**IX GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES**

9.1 Système de rémunération

Les rapports entre la société NEW BODY LINE et son personnel sont régis par le Code du travail et la convention collective sectorielle du textile signée le 26/07/1974, approuvée par l'arrêté du ministre des affaires sociales du 29/08/1974 et modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, aucun avantage en nature n'est accordé au personnel par la société NEW BODY LINE.

Le personnel de la société NEW BODY LINE bénéficie chaque fin d'année d'une prime de rendement conformément à la convention sectorielle du textile. Cette prime est fixée à un salaire d'un mois selon une note professionnelle fixée comme suit :

- Note inférieure ou égale à 10 = 1/3 du montant de la prime
- Note de 11/20 à 14/20 = 1/2 du montant de la prime
- Note de 15/20 à 17/20 = 3/4 du montant de la prime
- Note de 18/20 à 20/20 = la totalité de la prime

Il est aussi prévu des primes et indemnités mensuelles qui se présentent comme suit :

- prime de transport : fixée à 52.899 TND par mois pour les agents d'exécution et de maîtrise, et 58.910 TND pour les cadres,
- prime d'assiduité : fixée mensuellement à 10.820 DT,
- prime de présence : payée à raison de 6,106 DT par mois,
- prime de panier : 0,250 DT/jour qui n'est octroyée qu'à celui qui a travaillé pendant au moins 7 heures continues.

9.2 Formation du personnel

Formation Externe réalisée par des experts tunisiens :

La société NEW BODY LINE fait appel à des techniciens de renommée nationale dans divers domaines, tels que :

- Secourisme au travail et sécurité contre l'incendie.
- Maîtrise de l'évacuation.
- Les aspects pratiques de la gestion du personnel.
- La gestion administrative des contrats de travail.
- Etc.

Formations Internes

Le savoir-faire acquis par les chefs d'ateliers par le biais des formations externes, est par la suite transmis par ceux-ci à leurs collaborateurs avec des actions de formations en interne, planifiées tout au long de l'année.

**X Etats financiers de l'exercice clos au
31 décembre 2019**

- ⊕ **Bilan**
- ⊕ **Etat de résultat**
- ⊕ **Etat de flux de trésorerie**
- ⊕ **Notes aux états financiers**
- ⊕ **Soldes Intermédiaires de Gestion**

10.1 BILAN ACTIFS (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2019

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles	AC1	185 830	185 830
Amortissements	AC2	-181 830	-179 830
Immobilisations Corporelles	AC3	4 803 351	4 688 308
Amortissements	AC4	-3 285 889	-2 993 650
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		1 521 462	1 700 657
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 521 462	1 700 658
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	AC5	1 790 446	1 633 580
provision	AC6	-8 371	-100 386
Clients et comptes rattachés	AC7	1 227 528	1 721 503
Provisions	AC8	0	-0
Autres actifs courants	AC9	107 932	247 541
Provisions	AC10	-13 700	-13 700
Placements et autres actifs financiers	AC11	1 923 196	4 272 390
Provisions	AC12	0	-0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC13	6 057 138	5 079 748
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		11 084 169	12 840 676
TOTAL DES ACTIFS		12 605 631	14 541 334

10.2 -BILAN PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (EXPRIME EN DINARS)
ARRETE AU 31-12-2019

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	CP01	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	CP02	116 908	151 882
Réserves	CP03	1 847 329	1 629 367
Prime d'émission	CP04	4 720 600	4 720 600
Avoir des Actionnaires	CP05	-428 013	-436 089
Autres compléments d'apport	CP06	36 652	35 923
Résultat reporté	CP07	47 700	26 272
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		10 591 576	10 378 355
Résultat de l'exercice	CP08	1 337 733	2 741 929
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		11 929 309	13 120 284
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		0	0
provision		0	0
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		0	0
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	240 790	597 471
Autres passifs courants	P02	435 532	823 578
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		676 322	1 421 049
TOTAL DES PASSIFS		676 322	1 421 049
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		12 605 631	14 541 334

10.3- ETAT DE RESULTAT (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2019

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation			
Revenus	R01	5 783 644	6 711 598
Autres produits d'exploitation	R02	64 658	62 389
Total produits d'exploitation		5 848 302	6 773 987
Charges d'exploitation			
Variations stocks produits finis & encours		-8 640	-94 732
Achats d'approvisionnements consommés	R03	1 691 425	2 293 427
Charges de personnel	R04	1 568 713	1 551 997
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	152 225	346 768
Autres charges d'exploitation	R06	696 204	760 118
Total charges d'exploitation		4 099 926	4 857 578
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 748 376	1 916 409
Charges financières nettes	R07	-520 690	654 004
Autres pertes ordinaires		-320	-197
Produit financiers	R08	455 880	557 511
Autres gains ordinaires		1 065	12 956
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 684 311	3 140 683
Impôt sur les bénéfices	R09	-346 578	-398 754
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 337 733	2 741 929
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 337 733	2 741 929
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 337 733	2 741 929

**10.4- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU
31-12-2019**

	31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT NET	1 337 733	2 741 929
Ajustements	-25 528	-741 616
Amortissements & provisions	152 225	334 048
Variation des stocks	-156 866	-229 158
Variation des clients et autres créances	633 584	-391 645
Variation des fournisseurs et autres dettes	-694 727	12 995
Quotte part subvention d'investissement	-34 974	-24 898
Dividendes non réglés	82 862	-83 215
Retrait- Subventions d'investissement non encore encaissé	0	47 410
Retrait- Subventions d'investissement encaissé	-7 631	0
Retrait- Fournisseurs d'immobilisation non encore payé	0	-407 153
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	1 312 206	2 000 313
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-115 044	-89 772
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 349 194	3 409 350
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	2 234 151	3 319 578
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	-2 585 402	-1 590 673
Encaissement subvention d'investissement	7 631	0
Encaissement lié au rachat des actions	8 805	0
Décassement lié au rachat des actions	-0	-163 454
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 568 966	-1 754 127
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	977 390	3 565 764
TRESORERIE DEBUT EXERCICE	5 079 748	1 513 984
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	6 057 138	5 079 748

10.5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS**10.5.1-Notes sur le bilan**

(AC01 et AC02) Immobilisations Incorporelles	31/12/2019	31/12/2018
Logiciel	40 230	40 230
Site Web	5 000	5 000
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés & valeurs similaires	140 595	140 595
Total	185 830	185 830
Moins: Amortissements	-181 830	-179 830
Valeur nette comptable	4 000	6 000
(AC03 et AC04) Immobilisations corporelles	31/12/2019	31/12/2018
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	374 490	374 490
Matériel industriel principal	3 069 714	2 819 218
Matériel industriel auxiliaire	423 940	423 940
Matériel de laboratoire	40 958	40 958
Outillages Industriels	3 539	3 539
Matériel de transport	32 547	32 547
Installations générales, agencement et aménagement divers	393 160	393 160
Equipement de bureau	109 357	105 385
Immobilisation en cours	355 648	495 073
TOTAL	4 803 351	4 688 308
Moins: Amortissements	-3 285 889	- 2 993 650
Valeur nette comptable	1 517 462	1 694 658

AC05 & AC06 : Stocks :

Le solde des comptes stocks s'élève à 1 782 076 DT au 31 décembre 2019 contre 1 533 194 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Matières premières atelier tricotage	569 534	568 397
Matières premières atelier finissage	151 008	146 667
Matières premières atelier teinture	66 941	61 250
Produits intermédiaires	402 020	306 748
Produits Finis	51 081	74 802
Produits Finis pour marche local	49 191	67 851
Matières pièces de rechange	483 930	346 872
Stock en transit CESAR	16 742	60 993
Total	1 790 446	1 633 580
Moins : Provisions sur stock	-8 371	-100 386
Solde net	1 782 076	1 533 194

AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 1 227 528 DT contre 1 721 503 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Clients locaux	99 968	82 002
Clients, étrangers	1 127 560	1 639 501
Total	1 227 528	1 721 503
Moins : Provisions sur créances clients	-0	-0
Solde net	1 227 528	1 721 503

AC09 & AC10 : Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 94 232 DT au 31 décembre 2019 contre 233 841 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Frs- Avance & Acompte	30 949	24 021
Personnel-Avance & acompte	1 400	0
Charges constatées d'avance	8 316	4 733
Produits à recevoir	16 929	169 262
Crédit de TVA à reporter	10 558	2 115
Subvention à recevoir	39 779	47 410
Total Brut	107 932	247 541
Provision pour dép autres comptes débiteurs	-13 700	-13 700
Total Net	94 232	233 841

AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :

Le solde net des placements et actifs financiers s'élève à 1 923 196 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 4 272 390 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Billet de trésorerie	1 900 000	1 000 000
Titres SICAV EL HIFADTH	23 196	22 390
Autres placements courants	0	3 250 000
Total Brut	1 923 196	4 272 390
Provision	-0	-0
Total Net	1 923 196	4 272 390

AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 6 057 138 DT au 31 décembre 2019 contre 5 079 748 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
UBCI Dinars	698	2 344
UBCI 2 Dinars	440	3 352
UBCI EURO	30	10 691
TSI	15 683	12 915
BIAT Dinars	350	4 607
BIAT Euro	40 851	2 740
AMEN BANK Dinars	27 168	65 872
AMEN BANK Euros	5 971 415	4 976 499
CAISSE	503	728
Total	6 057 138	5 079 748

(CP01, CP02, CP03, CP04, CP05, CP06, CP07 et CP08)	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital Social	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	116 908	151 882
Réserves	1 847 329	1 629 367
Avoir des Actionnaires	-428 013	-436 089
Prime d'émission	4 720 600	4 720 600
Autres compléments d'apport	36 652	35 923
Résultat reporté	47 700	26 272
Total	10 591 576	10 378 355

P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 240 790 DT contre 597 471 DT au 31 décembre 2018, et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs locaux	27 411	36 528
Fournisseurs étrangers	195 217	535 144
Fournisseurs non encore parvenues	18 162	25 800
Total	240 790	597 471

P02 : Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 435 532 DT contre 823 578 DT au 31 décembre 2018, et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Personnel Rémunérations dues	155 499	144 155
PDG Rémunérations dues	32 121	26 007
Personnel -opposition salaires	171	171
Dettes provisionnées / congés payés	34 830	29 668
R/S à payer	18 704	19 057
Impôt à liquider	11 471	246 346
Autres taxes sur CA (TCL)	319	721
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	56	136
CNSS	102 739	92 973
Personnel -autres charges à payer	0	50 000
Dividendes à distribuer	1 179	84 040
Charges à payer	40 023	130 304
Intérêts perçus d'avance	38 421	0
Total	435 532	823 578

10.5.2-Notes sur l'état de résultat**R01 : Revenus :**

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2019 à 5 783 644 DT contre 6 711 598 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Lingerie basique	2 374 459	2 254 661
Lingerie intelligente	3 409 185	4 456 937
Total	5 783 644	6 711 598

R02 : Les autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2019 à 64 658 DT contre 62 389 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Quote part Subv.Inscrite C. Résultat	34 974	24 899
Subvention d'exploitation	29 684	37 490
Total	64 658	62 389

R03 : Variation des stocks PF & PSF:

La variation des stocks est élevée au 31 décembre 2019 à -8 640 DT contre -94 732 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Variations des Encours de Production	- 95 272	-105 433
Variations stock produits finis	86 632	10 701
Total	-8 640	-94 732

R04 : Achats d'approvisionnement consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés se sont élevés au 31 décembre 2019 à 1 691 425 DT contre 2 293 427 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Achat stocké MP tricotage	829 261	1 564 455
Achat stocké MP confection	243 734	154 901
Achat stocké Accessoires emballages	266 434	197 000
Achat stocké MP teinture	131 846	171 653
Autres approvisionnements	142 457	136 436
Variations de stocks de marchandises	-148 226	-134 426
Achats non stockés	225 920	203 408
Total	1 691 425	2 293 427

R05 : Charges du personnel :

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2019 à 1 568 712 DT contre 1 551 997 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et compléments de salaire	1 214 930	1 231 454
Congés payés	78 268	66 505
Charges patronales	221 994	210 059
Autres charges de Personnel	53 520	43 979
SOLDE	1 568 712	1 551 997

R06 : Dotation aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2019 à 152 225 DT contre 346 768 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements	294 239	316 272
Dotations aux provisions pour dépréciation stocks	8 370	30 496
Reprise/ Provision Stock	-100 386	0
Reprise/ provision pour risque et charge	-50 000	0
SOLDE	152 225	346 768

R07 : Les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2019 à 696 204 DT contre 760 118 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Services extérieurs	154 568	152 504
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	85 838	101 354
Personnel extérieur à l'entreprise	240	1 104
Jeton de présence	12 500	12 500
Transport sur achat	1 368	0
Transport sur vente	35 064	27 518
Missions et réception	55 234	132 193
Assistance Commerciale	283 731	264 819
Frais postaux et télécommunication	18 460	16 884
Commissions et frais bancaires	9 459	9 086
Impôt et taxes	33 743	39 156
Dons	6 000	3 000
SOLDE	696 204	760 118

R08 : Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2019 à 520 690 DT contre - 654004 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Pertes de changes	569 457	36 895
Gain de changes	-42 175	-686 047
Escompte obtenus	0	1 515
Escompte Accordé	-6 592	-6 367
SOLDE	520 690	-654 004

R09 : Les produits de placement :

Les produits de placements se sont élevés au 31 décembre 2019 à 455 880 DT contre 557 511 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Revenus de billet de trésorerie	373 021	532 618
Revenus des capitaux mobiliers	83 473	24 920
Moins-value sur placements	-614	-27
SOLDE	455 880	557 511

(R12) IMPOT SUR SOCIETE

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
IMPOT SUR SCOCIETE	346 578	398754
IS CONJONCTUREL	0	0
Total	346 578	398 754

10.5.3-Tableau d'amortissement des immobilisations incorporelles

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Acquisition	Cession Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles									
* Logiciel	40 235	0	0	40 235	34 235	0	2 000	36 235	4 000
* Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
Sous-totaux 1	185 830	0	0	185 830	179 830	0	2 000	181 830	4 000

10.5.4-Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Acquisition	Cession Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2019
Immobilisations corporelles									
* AAI construction	374 490	0	0	374 490	133 346	0	36 887	170 233	204 257
* Matériel industriel principal	2 819 218	111 071	139 425	3 069 714	2 097 035	0	193 661	290 696 ²	779 018
* Matériel industriel auxiliaire	423 940	0	0	423 940	287 766	0	32 617	320 383	103 557
* Matériel laboratoire	40 958	0	0	40 958	18 539	0	4 096	22 634	18 323
* Outillages industriels	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	393 160	335 981	0	17 322	353 303	39 858
* MMB	105 384	3 973	0	109 357	84 899	0	7 657	92 555	16 801
* Immobilisation en cours	495 073	0	-139 425	355 648	0	0	0	0	355 648
Sous-totaux 2	4 688 308	115 044	0	4 803 351	2 993 650	0	292 239	3 285 889	1 517 462

10.5.5 Tableau de variation des capitaux propres:

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2018	4250 400	425 040	1 204 327	151 882	4 720 600	26 272	-436 089	35 923	2 741 929	13 120 284
Affectation du résultat selon PV de l'AGO du 15/05/2019 :										
Imputation résultat reportés						-26 272			26 272	
* Réserves légales										-
* Réserves facultatives			217 962						-217 962	-
* Distribution des dividendes									-2 550 239	- 2 550 239
Q.part des sub. d'invest. inscrites en Rt				-34 974						- 34 974
Résultat de l'exercice									1 337 733	1 337 733
Dividende Actions propres						47 700				47 700
Opération sur actions propres							8 076	729		8 805
Situation au 31/12/2019	4 250 400	425 040	1 422 289	116 908	4 720 600	47 700	-428 013	36 652	1 337 733	11 929 309

10.5.6-Soldes intermédiaires de gestion

Produits	2019	2018	Charges	2019	2018	Soldes	2019	2018
Revenus et autres produits d'exploitation	5 783 643	6 711 598	Stockage ou Déstockage de production	0	0			
Production stockée	8 640	94 732						
Total	5 792 283	6 806 330	Total	0	0	Production	5 792 283	6 806 330
Production	5 792 283	6 806 330	Achats consommés	1 691 425	2 293 427	Marge sur coût matières	4 100 858	4 512 903
Marge sur coût matières	4 100 858	4 512 903						
Subvention d'exploitation	29 685	37 490	Autres charges externes	662 462	720 963			
Total	3 408 711	4 550 393	Total	662 462	720 963	Valeur ajoutée brute	3 468 081	3 829 431
Valeur ajoutée brute	3 468 081	3 829 431	Impôts et taxes	33 742	39 156			
			Charges de personnel	1 568 713	1 551 997			
Total	4 130 543	3 829 431	Total	1 599 804	1 591 153	Excédent brut d'exploitation	1 865 627	2 238 277
Excédent brut d'exploitation	1 865 626	2 238 277						
Autres produits ordinaires	1 065	12 956	Autre charges ordinaires	320	197			
Produits financiers	455 880	557 511	Charges financières	520 690	-654 004			
Reprise sur provisions	0	0	Dotations aux amorts. et aux prov.	152 225	346 768			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	34 974	24 899	Pertes ordinaires	0	0			
Transfert de charges	0	0	Impôts sur le résultat ordinaire	346 578	398 754			
Total	2 357 546	595 367	Total	1 019 813	91 715	Résultat des activités ordinaires	1 071 510	2 741 929
Résultat positifs des activités ordinaires	1 337 733	2 741 929	Résultat négatifs des activités ordinaires	0	0			
Total	1 337 733	2 741 929	Total	0	0	Résultat net après MC	1 030 837	2 741 929

XI- RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **New Body Line SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 11 929 309 Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 337 733 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis

➤ Risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 100 272 Dinars et 402 020 Dinars au 31/12/2019. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative au Stock qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2019 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.

- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

4- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les

questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi

que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

2- **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 03 Avril 2020

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Rachid NACHI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles **200 (nouveau) et suivants** et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous n'a pas tenus informés d'aucune convention et opération nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Dans ce cadre, nous n'avons pas identifié de nouvelles conventions ou opérations conclues durant cette période.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 :

B.1- La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 63 000 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Le Conseil d'Administration réunis le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Président Directeur Général :

- **Un salaire mensuel net de 5000 DT payable sur 14 mensualités ;**
- **La prise en charge de la contribution de la CNSS ;**
- **Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;**
- **Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;**
- **Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et**
- **Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.**

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Président Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- **Un salaire net mensuel de 1000 DT et la prise en charge de la contribution de la CNSS**

A ce titre, le Conseil d'Administration réuni le 19/03/2020 a décidé de porter le salaire net du Directeur Général Adjoint à 2 000 Dinars avec un effet rétroactif à compter de janvier 2019.

C-2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en DT) :

	Charges de l'exercice		Passif	
	PDG	DGA	PDG	DGA
Avantages à court terme	101 139	30 156	31 121	4 614
Prise en charge de la CNSS	2 058	5 208 (Régime Normal)	531	2 980 (Régime Normal)
Total	103 197	35 364	32 652	7 594

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 03 Avril 2020

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Rachid NACHI

CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION

I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE**1.1 Election des membres du Conseil d'Administration****1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se poursuit après l'Assemblée**

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Dernier poste occupé à NBL	Fonctions principales actuelles	Mandat
Karim REJEB SFAR	Lui -même	Président	PDG	PDG	2018 -2020
Nessim REJEB	Lui -même	Administrateur	DGA	DGA	2018 -2020
Hedi REJEB SFAR	Lui -même	Administrateur			2018 -2020
Hanène REJEB	Elle-même	Administrateur			2018 -2020
Walid BEN RHOUMA	Lui -même	Administrateur			2018 -2020

1.1.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (nouveaux candidats)

Néant

1.1.3 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (candidats à renouveler)

Néant

1.1.4 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE

(Situation au 23/06/2020)

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant Total	Pourcentage	Droit de vote
Karim REJEB SFAR	2 188 875	1	2 188 875	51,50%	Oui
Nessim REJEB	461 593	1	461 593	10,86%	Oui
Total	2 650 468		2 650 468	62,36%	

1.2 Nomination du commissaire aux comptes

Le mandat de M. Kais BOUHAJJA, étant arrivé à terme, l'AGO du 08/06/2018 a nommé le cabinet « UNIVERS AUDIT », membre de l'OECT, en qualité de nouveau commissaire aux comptes de la société pour la période de 2018 à 2020.

1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée

Néant.

1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée

- Les administrateurs en ce qui concerne les jetons de présence,
- Les actionnaires en ce qui concerne la répartition des bénéfices.

II-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL**2.1 Nombre de titres comportant droit de vote**

Le capital social de la société NEW BODY LINE est constitué uniquement par des actions ordinaires.

Ce capital est divisé en 4 250 400 actions ordinaires de nominal un dinar, jouissant toutes de droit de vote.

2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires

La date d'inscription au registre des actionnaires pour la détermination du quorum et des droits de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15/05/2019 sera à priori le 08/05/2019 ou le 09/05/2019.

2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital)

(Situation au 23/06/2020)

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
M. Karim REJEB SFAR	2 188 875	2 188 875	51,50%
M. Nessim REJEB	461 593	461 593	10,86%
Autres détenant moins que 3%	1 599 932	1 599 932	37,64%
Total	4 250 400	4 250 400	100%

CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

2^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

Après lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2019.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

3^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2019 comme suit :

Libellé	Montant DT
Résultat de l'exercice	1 337 733,129
Résultats reportés	47 700,000
Total bénéfice à répartir	1 385 433,129
Affectation pour :	
• <u>Réserve Légale</u>	0,000
• <u>Réserves facultatives</u>	- 322 833,129
• <u>Reliquat sur le bénéfice 2019 à répartir</u>	1 062 600,000
• <u>Dividendes à distribuer soit 0,250 dinars par action correspondant à 25% du nominal</u>	-1 062 600,000
Nouveau report à nouveau	0,000

Cette résolution mise au vote est adoptée à

5^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

6^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle à allouer aux différents membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence à raison de **2 000 DT** nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

7^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Président-Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à